

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR  
POUR L'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS  
DE C. P. G. E. : - P.C.S.I.**

**A retourner par voie postale ou à déposer au secrétariat du lycée dans les plus brefs délais**

**A. Documents à compléter :**

- ↪ La fiche individuelle de renseignements (*coller une photographie*). (Doc.2)
- ↪ Les fiches d'intendance (choix du régime - *externat, demi-pension ou prestation au repas* – et prélèvement automatique. (Doc 3a, 3b,) - Voir flyer, ci-joint, de la Région Bretagne relatif à la mise en place des nouveaux tarifs solidaires de restauration
- ↪ La fiche droit à l'image (Doc.4)
- ↪ La fiche d'urgence (Doc.5) et si nécessaire la fiche de renseignements confidentiels (doc 5bis).

**B. Joindre au dossier :**

- a) La photocopie intégrale du livret de famille.
- b) La photocopie de l'attestation JDC pour les élèves de nationalité française.
- c) La photocopie d'une attestation d'assurance "Responsabilité Civile" pour l'année scolaire **2025/2026**.
- d) *Pour les boursiers* : La notification d'attribution de bourse du CROUS
- e) *Pour les étrangers* : La photocopie du visa.



**RESPONSABLE LEGAL 1**

Doc 2 suite

NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté  1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur 4 : Autre membre de la famille  
5 : Aide Sociale à l'enfance 6 : Autre cas 7 : Elève lui-même

ADRESSE .....

Commune de résidence ..... Code postal .....

Tél domicile ..... Tél travail .....

Courriel ..... Tél portable .....

Situation emploi  1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage (*indiquer l'emploi occupé précédemment*)  
3 : Préretraite, retraite 4 : Autre situation : personne sans activité professionnelle  
ou retiré des affaires et "non retraité" (*femme au foyer...*)

PROFESSION : .....

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ?  OUI  NON

---

**RESPONSABLE LEGAL 2**

NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté  1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur 4 : Autre membre de la famille  
5 : Aide Sociale à l'enfance 6 : Autre cas 7 : Elève lui-même

ADRESSE .....

Commune de résidence ..... Code postal .....

Tél domicile ..... Tél travail .....

Courriel ..... Tél portable .....

Situation emploi  1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage (*indiquer l'emploi occupé précédemment*)  
3 : Préretraite, retraite 4 : Autre situation : personne sans activité professionnelle  
ou retiré des affaires et "non retraité" (*femme au foyer...*)

PROFESSION : .....

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ?  OUI  NON

---

**RESPONSABLE FINANCIER :** Responsable légal 1  ou Responsable légal 2 **AUTRE PERSONNE A PREVENIR**

NOM : ..... Prénom : .....

Lien de parenté  1 : Père 2 : Mère 3 : Tuteur 4 : Autre membre de la famille  
5 : Aide Sociale à l'enfance 6 : Autre cas

ADRESSE .....

Commune de résidence ..... Code postal .....

Tél domicile ..... Tél travail .....

Courriel ..... Tél portable .....

Situation emploi  1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage (*indiquer l'emploi occupé précédemment*)  
3 : Préretraite, retraite 4 : Autre situation : personne sans activité professionnelle  
ou retiré des affaires et "non retraité" (*femme au foyer...*)

PROFESSION : .....

---

L'élève est-il boursier ? OUI  NON 

Date : ..... Signature du responsable .....

**NOTE RELATIVE AU REGIME DES ELEVES**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les tarifs sont fixés par la Région Bretagne qui a instauré une tarification solidaire commune à l'ensemble des lycées, basée sur le quotient familial (voir brochure Région Bretagne).

A ce titre, chaque famille devra effectuer, en plus de la présente inscription, une démarche sur le site de la Région Bretagne : [www.bretagne.bzh/tarification](http://www.bretagne.bzh/tarification) afin de renseigner les informations permettant de déterminer ce quotient familial. Les inscriptions seront possibles à compter du 2 juin 2025.

L'inscription est à effectuer chaque année. Attention, les familles qui ne compléteront pas leurs dossiers en ligne **se verront appliquer le tarif maximal**.

Le régime est choisi pour l'année scolaire. Un changement de régime peut exceptionnellement être accordé par le Chef d'Etablissement en fin de trimestre pour le trimestre suivant.

**1/ Régimes au forfait****• Demi-pensionnaire 4 jours**

Les élèves prennent leur déjeuner au self le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

**• Demi-pensionnaire 5 jours**

Les élèves prennent leur déjeuner au self du lundi au vendredi.

**• Interne dans l'établissement (du lundi au vendredi) - concerne les lycéens**

Les élèves quittent l'établissement le vendredi après les cours.

**• Interne 6 jours (avec dîner + la nuit du dimanche soir au samedi matin)**

Formule destinée aux élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, qui ont des devoirs surveillés le samedi matin.

**• Interne externé**

Formule réservée aux élèves de CPGE qui prennent tous les jours petit-déjeuner, déjeuner et dîner au lycée, mais sont logés à l'extérieur.

**Rappel important** : le forfait est un tarif qui ne tient pas compte des repas réellement consommés. Il est fixé par rapport au nombre de jours d'ouverture du self. Par conséquent, l'absence d'un élève ne donne pas lieu à une déduction de la facture, en dehors des cas prévus dans le règlement de restauration.

**2/ Autres régimes****• Elève inscrit à la prestation (repas à l'unité « ticket »)**

Formule destinée aux élèves qui souhaitent déjeuner au self de façon occasionnelle.

L'élève reçoit une carte magnétique en début de scolarité, qu'il faut approvisionner à l'avance. Un repas est automatiquement décompté à chaque passage de la carte au distributeur de plateaux. Le prix du repas est fixé en fonction du quotient familial détaillé dans la brochure de la Région Bretagne.

**• Externe**

L'élève ne peut avoir accès au service de restauration. Exceptionnellement, l'élève peut déjeuner au self après avoir acheté **à l'avance**, au secrétariat du service de gestion, un badge jetable au prix de 5.10€.

**• Repas du mercredi hors forfait** : les élèves demi-pensionnaires 4 jours, souhaitant déjeuner exceptionnellement au self un mercredi midi (activité dans le cadre de l'UNSS, rattrapage de contrôle etc), devront avoir acheté **à l'avance**, au secrétariat du service de gestion, un badge jetable au prix de 5.10€.

**IMPORTANT**

- **Factures** : 3 factures sont éditées dans l'année, une par trimestre. Elles seront transmises par mail aux responsables financiers. L'agent comptable, en l'absence totale de règlement, peut procéder à des saisies sur salaires ou sur prestations familiales.
- **Difficultés financières** : en cas de difficultés financières, il est possible de mettre en place un paiement échelonné, de demander une aide du fonds social.
- **Bourses de lycée** : elles sont d'abord affectées au paiement des forfaits. L'excédent éventuel est reversé sur un compte bancaire à la fin de chaque trimestre. N'oubliez pas de fournir un R.I.B.
- **Tarifs** : votés par le Conseil Régional (voir brochure Région Bretagne).
- **Cartes d'accès au self** : la carte magnétique est obligatoire pour l'accès au self. En cas de perte ou dégradation, il faut en acheter une nouvelle. Les cartes sont réutilisées d'une année sur l'autre. Les anciens élèves du collège Brizeux entrant en seconde recevront une nouvelle carte.
- **Demi-pension CPGE** : par défaut, les élèves des classes préparatoires demi-pensionnaires sont inscrits au **forfait 5 jours** (cours le mercredi après-midi).

**3/ Prélèvement automatique**

Un nouveau logiciel comptable sera mis en place en janvier 2026 entraînant des modifications dans la gestion du prélèvement automatique.

- 
- **Facture du 1<sup>er</sup> trimestre** : **aucun prélèvement ne sera mis en place**. Il vous sera possible d'effectuer un ou plusieurs règlements par virement bancaire, chèque ou en espèces pour régler cette facture. Si vous souhaitez un échéancier de paiement, merci de nous contacter.
  - **Factures du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres** : le **prélèvement automatique sera disponible en 2026**. Pour en bénéficier, il vous suffit de **compléter et signer** le mandat de prélèvement ci-joint et de nous le transmettre avec un RIB.  
Le nouveau logiciel calculera le montant du prélèvement en divisant la facture par le nombre de mensualités.  
⇒ **Attention** : Tout rejet de prélèvement donnera lieu à l'arrêt immédiat des prélèvements.

**Remarque** : Il ne peut y avoir qu'un seul prélèvement automatique par élève (Le logiciel ne permet pas de prélever la moitié de la somme due sur le compte du père et l'autre sur celui de la mère).

## FICHE INTENDANCE – CHOIX DU REGIME

### ELEVE

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

 Scolarité :     Seconde    Première    Terminale    CPGE/PCSI    CPGE PC    CPGE PSI

 Redoublant : oui  - non 

### REGIME SCOLAIRE

<b>Forfait</b>	<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 4 jours (lundi, mardi – jeudi, vendredi) – <b>JOURS NON MODIFIABLES</b> <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 5 jours <input type="checkbox"/> Interne dans l'établissement (du lundi matin au vendredi) – <b>CONCERNE LES LYCEENS</b> <input type="checkbox"/> Interne 6 jours (du dimanche soir au samedi matin) – <b>CONCERNE LES CPGE</b> <input type="checkbox"/> Interne externé – <b>CONCERNE LES CPGE</b>
<b>Hors forfait</b>	<input type="checkbox"/> Elève inscrit à la prestation (repas à l'unité) <input type="checkbox"/> Externe

### REPRESENTANTS LEGAUX

Représentant légal – FINANCIER	Autre représentant légal
Lien de parenté : .....	Lien de parenté : .....
Nom : .....	Nom : .....
Nom de naissance : .....	Nom de naissance : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Né(e) le : ..... à : .....	Né(e) le : ..... à : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Tel : ..... Port : .....	Tel : ..... Port : .....
Mail : .....	Mail : .....

**Si le responsable financier est une collectivité ou un organisme, joindre la prise en charge et préciser :**

Nom de l'organisme :

Nom du référent :

Adresse de facturation :

Téléphone :

**Attention :** la facture ne peut être adressée qu'à une seule personne, le représentant légal financier, à charge pour les parents séparés de s'en répartir le règlement. Le responsable financier est obligatoirement la personne ayant fait les démarches sur le site de la Région Bretagne – [www.bretagne.bzh/tarification](http://www.bretagne.bzh/tarification)

#### Paiement par prélèvement automatique (à lire attentivement)

 J'opte pour le prélèvement automatique pour régler les factures du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres :    oui    non 

**Joindre systématiquement le mandat de prélèvement qui se trouve ci-joint,  
même en cas de réinscription.**

**Toutes les familles doivent fournir un R.I.B. : il permet au service de gestion de procéder au paiement des bourses ainsi qu'aux remboursements de trop perçus de restauration/d'hébergement et de voyage.**



## DROIT À L'IMAGE

*Dans le cadre de leurs activités au lycée vos enfants sont régulièrement amenés à être photographiés, et ces photographies diffusées sur différents supports : CD-ROM, documents et affichages, photo de classe, journaux, sites Internet, espace numérique de travail,...*

*La législation nous demande une autorisation écrite des parents pour publier les photographies d'élèves. Nous vous demandons donc de bien vouloir remplir soigneusement l'autorisation ci-dessous.*

*Dans le cas où vous refusez certaines publications, merci de demander à votre enfant de se retirer du groupe, dans la mesure du possible, lors de la prise de photographie, afin d'éviter les erreurs.*

*La présente autorisation vaut pour toute l'année scolaire. Vous pouvez cependant la modifier à tout moment en en faisant la demande auprès de l'établissement.*

Je soussigné (e) .....

Père, mère, tuteur, responsable légal de l'élève \*

Nom..... Prénom..... Classe.....

autorise la publication de photographies où figure mon enfant dans les cas suivants :

photo de classe .....  OUI       NON

Journaux.....  OUI       NON

Site Internet du lycée, Toutatice.....  OUI       NON

Autres sites Internet partenaires.....  OUI       NON

CD-ROM destinés aux élèves de l'établissement.....  OUI       NON

A ..... Le .....Signature

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### L'HEBERGEMENT

- Internats du lycée Brizeux : internats féminin et masculin (*accueil dans la limite des places disponibles*).

**ATTENTION** : Notre internat est fermé du samedi 8h au dimanche 20h.

Internat exclusivement réservé aux étudiants avec logement le week end.

- Résidence universitaire : S'adresser au CROUS à Quimper ([messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr))

Rue de l'université - B.P 519 - Tél : 02. 98. 90. 61. 18.

- Résidence étudiante des Colverts. Tél : 02.98.55.16.00

Cette résidence située 2 rue des Colverts à Quimper, non loin du lycée Brizeux, propose des studios (*Type T1*) équipés et meublés ouvrant droit à l'A.L.S.

- Résidences étudiantes proche du centre de Quimper : [www.residences-jeunes.com](http://www.residences-jeunes.com)

RNE établissement : 0290069T

Année scolaire : 2025-2026

## Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

## Identité de l'élève

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Numéro national : \_\_\_\_\_ Sexe (M ou F) : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Nationalité : \_\_\_\_\_

## Scolarité de l'année en cours

MEF : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_  
 Régime : \_\_\_\_\_ Date entrée : \_\_\_\_\_

## Scolarité de l'année précédente

MEF : \_\_\_\_\_  
 Etablissement : \_\_\_\_\_  
 Commune : \_\_\_\_\_  
 Date de fin de scolarité dans l'établissement : \_\_\_\_\_

## Représentant légal

Nom : \_\_\_\_\_ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ dom. : \_\_\_\_\_ ☎ travail : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

## Représentant légal

Nom : \_\_\_\_\_ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ dom. : \_\_\_\_\_ ☎ travail : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

## Personne à contacter

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 ☎ dom. : \_\_\_\_\_ ☎ travail : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

## Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

N° et adresse de l'assurance scolaire : \_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

## Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : \_\_\_\_\_  
 Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ (poursuivre au verso si besoin)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



# INFIRMERIE

SI BESOIN , VOUS POUVEZ CONTACTER L'INFIRMERIE DE L'ETABLISSEMENT  
DU LUNDI AU VENDREDI au **02.98.55.93.05.**

Si vous voulez transmettre aux infirmières une **information médicale CONFIDENTIELLE** veuillez remplir ce formulaire et le remettre sous **enveloppe fermée.**

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Classe** : ..... **Date de naissance** : .....

**Etablissement et classe fréquentés l'année scolaire précédente** : .....

Indiquer si votre enfant a déjà bénéficié d'un aménagement :

P.A.I., date : .....  P.P.S., date : .....  P.A.P., date : .....

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence,
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire,

Il va de votre intérêt et de celui de votre enfant que ces informations soient parfaitement renseignées.

Antécédents médicaux (dates des maladies) : .....

.....

.....

.....

.....

Allergies éventuelles : .....

.....

.....

Traitement en cours ( nom des médicaments) : .....

.....

.....

Antécédents chirurgicaux (dates) : .....

.....

.....

*En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour, si nécessaire, établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.*

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance.

## Accueil des élèves de C.P.G.E. de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années

Se présenter au **6 rue Bourg-les-Bourgs, 29000 QUIMPER**

***Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025***

### **PCSI**

**8 h 30 (Amphi K 102)**

Accueil des élèves et de leur famille  
par la Provisseure

→ Présentation du Lycée Brizeux et des CPGE

**8 h 45**

**Vérification des listes d'inscription** (*professeurs et vie  
scolaire*)

**9 h à 10 h 00**

**Accueil des étudiants par leurs enseignants**

→ Prise de contact

→ Définition des objectifs de 1<sup>ère</sup> année

→ Emploi du temps

→ Visite des locaux

**10h15**

**Vérification des dossiers d'inscription**

**Visite guidée du lycée Brizeux et présentation des  
services administratifs.**

### **PC et PSI**

**10h à 11 h (PC : K 104 / PSI : K 001)**

**Accueil des étudiants par leurs professeurs**

→ Prise de contact

→ Bilan des concours

→ Emploi du temps, calendrier des devoirs

→ Définition des objectifs de 2<sup>ème</sup> année

→ Rôle des étudiants de deuxième année dans  
l'accueil des étudiants de PCSI

**TOUS NIVEAUX**

**13h30 à 15h30 (Marie Curie) : intervention de M. STEINBRUCKER (PsyEN) la gestion  
du stress.**

**Vendredi 5 septembre 2025 : TOUS NIVEAUX**

**8h-12h : cours**

**12h-13h30 : Pique nique**

**13h30-17h30 : après-midi d'intégration organisé par l'association des étudiants Taup'Modèles.**

**Rappel : les élèves externes doivent apporter leur pique-nique.**

*(pique-nique fourni par le lycée aux internes et demi-pensionnaires)*

## programme et thème

Le thème est « Expériences de la nature »

Les œuvres suivantes sont **à acheter et à lire impérativement** pour la rentrée de septembre :

**ATTENTION A BIEN VOUS PROCURER LES EDITIONS PRESCRITES**

1. ***La connaissance de la vie***, « Introduction : La pensée et le vivant », « I. Méthode », « III. Philosophie - chapitres II, III, IV et V » (Georges CANGUILHEM)
2. ***Vingt mille lieues sous les mers*** (Jules VERNE)
3. ***Le Mur invisible*** (Marlen HAUSHOFER) – Traduction de Liselotte Bodo et Jacqueline Chambon

### Indications de lecture pour l'été

Des conseils et indications de lecture seront mis en ligne fin juin sur le site <https://www.cppe-brizeux.fr/wordpress/>, dans l'onglet français-philosophie de chaque niveau de classe.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons en PCSI au sein de la CPGE Brizeux à la rentrée 2025 !

Vous avez certainement une appétence pour les sciences, il est possible que ce soit moins le cas pour les langues. Pour autant, vous n'êtes pas sans savoir qu'une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable aussi bien dans le monde scientifique que dans celui de l'entreprise — sans oublier qu'elle est nécessaire à la validation des diplômes des écoles d'ingénieurs.

Ainsi, pour bien préparer votre rentrée en PCSI, je vous recommande vivement de continuer à pratiquer l'anglais afin d'entretenir, voire d'améliorer, votre niveau, tout en vous tenant informé de l'actualité pendant les vacances.

Vous souhaitez pratiquer l'anglais tout en découvrant une autre culture, et tout cela sans vous ruiner ?

Voici quelques suggestions accessibles et efficaces :



→ **Lire des articles de presse** : *The Guardian, Time, Newsweek, The Independent, The New York Times, New Scientist...* Le mieux est d'installer les applications de plusieurs journaux. N'oubliez pas aussi **WordReference**, un dictionnaire en ligne fiable et gratuit.



→ **Regarder ou écouter les bulletins d'informations** sur une chaîne en anglais (ex : *BBC World* par exemple, *npr.org, voanews.com, radio-uk.co.uk*).

→ **Visionner** un maximum de courtes vidéos sur Youtube, de films / séries (portant sur le monde anglophone) en VO, avec ou sans sous-titres, pour travailler votre compréhension de l'oral.



→ **Lire un livre en anglais** : allez faire un tour à la médiathèque ou dans une bonne librairie. Choisissez un ouvrage qui vous plaît — des versions bilingues ou annotées peuvent faciliter la lecture au début.

L'essentiel est de prendre plaisir à pratiquer l'anglais donc, quel que soit le support, choisissez des thèmes qui vous plaisent.



→ Si votre niveau d'anglais est plus proche du A2/B1 que du B2, faites des révisions sur Duolingo et inscrivez-vous sur une application d'échanges linguistiques comme *Tandem*.



→ Si vous aimez sortir de votre zone de confort et vivre une expérience enrichissante, pourquoi ne pas **profiter de vos vacances pour pratiquer l'anglais à l'étranger** (ou en France avec des anglophones) ?

Le but des suggestions ci-dessous est de vous aider à trouver un moyen de pratiquer l'anglais (et donc forcément d'améliorer votre niveau) pendant vos vacances à un prix raisonnable.

▪ **WWOOFING : World Wide Opportunities On Organic Farms.** <https://wwof.org.uk/fr/>

WWOOF est un programme culturel et éducatif axé sur l'agriculture paysanne durable. Les bénévoles, ou « WWOOFeurs », partagent la vie quotidienne de leur hôte et s'initient à l'agriculture paysanne et aux pratiques durables en passant environ la moitié de chaque journée à aider à la ferme. Les hôtes offrent le logement et les repas aux bénévoles, sans qu'il y ait d'échange d'argent entre les hôtes et les WWOOFeurs. Coût d'inscription : dans les 30€ suivant les destinations

▪ **Association quimpéroise : Gwenili** <https://www.gwennili.net/fr/>

Organisation de projets interculturels pour les jeunes, en lien avec les langues et la citoyenneté.

▪ **Chantiers internationaux** : Idéal pour rencontrer d'autres jeunes du monde entier, se rendre utile, découvrir d'autres cultures et pratiquer l'anglais !

- En France (avec des participants du monde entier) :

<https://www.concordia.fr/wp-content/uploads/2025/05/ChantiensFrance-ADULTE-0705.pdf>

- A l'étranger : prévoir le budget voyage (+ visa + passeport)

<https://www.concordia.fr/sengager/chantier-international/>

<https://www.jeunes.gouv.fr/les-chantiers-de-jeunes-benevoles-280>

<https://cotravaux.org/?PagePrincipale=>

Il suffit de suivre quelques-uns de ces conseils régulièrement pour aborder la rentrée en toute sérénité !

Enfin, il vous faudra préparer votre matériel, bien sûr. Pour l'anglais :

- Un classeur **28x32x4,5** avec **12 intercalaires** et des **feuilles mobiles à grands carreaux**
- Un petit cahier **17x22, 96 pages**, à **grands carreaux**

**Merci de les apporter le jour de la rentrée.**

Remember what Albert Einstein once said: **“Genius is 1 percent talent and 99 percent hard work.”**

Indeed, to make anything pay off, one must be a dedicated and persistent individual.

Have a nice holiday! I am looking forward to meeting you in September!

Annaïck Christien, professeure d'anglais.

# **LES TAUP'MODELES**

## **Bureau des élèves des CPGE du lycée Brizeux**

***Tu es admis en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles,  
félicitations et bienvenue parmi nous !***

*L'association des Taupins de Brizeux : « Taup'Modèles » (loi 1901), gérée par les étudiants, a pour but de faciliter ton intégration en prépa et de te faire passer quelques bons moments entre les devoirs et colles !*

### **De nombreux évènements seront organisés durant l'année :**

- La journée d'intégration
- Les photos de classe
- Les soirées à thème
- L'élection du nouveau BDE parmi vous
- La vente des sweats de la prépa Brizeux
- Et d'autres à l'initiative des élèves ...

Afin d'organiser au mieux tout cela, il te sera demandé **une cotisation de 40 euros pour les 1<sup>ère</sup> année et 20 euros pour les 2<sup>ème</sup> année. Le règlement sera à apporter en début d'année**, aux membres du BDE, par chèque à l'ordre : « Taup'modèles ».

Cette cotisation comprend toutes les soirées de l'année. Et ça commence cette semaine !

### **JOURNEE D'INTEGRATION : Vendredi 5 Septembre 2025**

**12h00 à 13h30 : Pique-nique**

**13h30 à 17h30 : Après-midi d'intégration**

**Pour cette journée n'oublie surtout pas :**

- ***Une tenue qui ne craint rien ; prévoir au cas où maillot de bain et serviette.***
- ***Un pique nique pour les externes***

**Lundi 1er septembre - 13h : Accueil par le BDE en Amphi K 102.**

*Bonne vacances et à la rentrée !!!*